L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 4 FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A VENDRE—3 charrettes à déménagement très neuves, ainsi que les harnais, et une mule bien acclimatée. S'adresser à J. M. Sabatier, 219 rue Chartres coin Dumaine. 2 fév—2f

A LOUER.

A LOUER. Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Constable de la Troisième Cour de Cité.

Nouvelle-Orléans, 1er fevrier 1894. No 6,012

Frank Forbes vs William A. Thompson

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans la susdite affaire, par l'Hon. Wm. H Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nile Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, LUNDI, 5 mars 1894, à midi, en face de la Maison de Cour, rue Villeré, entre Seguin et Barthélemy, dans le 5me District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le tiers indivis de l'intérêt et de la propriété du défendeur ici, d'un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le bourg Duvergé, Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme la moitié du terrain No neuf sur les rôles de l'assessment et ville anciennement la moitié du terrain sept carré d'ilet No deux, lequel est compris entre les rues Villeré, Patterson, Bourg et Seguin, actuellement désigné par le No dix, du dit District; les bâtisses ainsi portant le numéro municipal 16 Villeré, et ont une façade de trente-et-un pieds onze et demi pouces et une ligne et demie, sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes, comme sur un plan du terrain primitif en entier No sept, maintenant neuf, fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 8 février 1871; étant annexé à un acte passé par devant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 9 mars 1892.

Conditions—Comptant.

L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité.
2 fév—2 4 11 18 25—mars 5

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° Un autre morceau ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contigue à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1892, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv—18,25—fév 1,8,15,21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jose Robert y Girona.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,356—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Jose Robert y Girona, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er fév—1 6 10

Succession de Rebecca R. Pindell, Veuve de John R. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,550.—Division D.—Attendu que James B. Pike, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rebecca R. Pindell, veuve de John R. Pike, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 janv—30—fév 3 8

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,569—Division C.—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 janv—26 30—fév 4

Succession de Samuel Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,885—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lucien Soniat et Charles T. Soniat, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fev 3

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,325—Division E—Attendu que Mme Paoline Casbergue, femme de G. D. Coulon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de John A. Casbergue, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fév 3

Succession de Wm. J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,964 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

Succession d'Henri de Brueys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,278—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Gutierrez, veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Brueys, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Briques et Machines-Presses, etc., sans égard à l'estimation.

W. L. Sirjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 40,443.—En vertu d'un ordre de vente daté 2 février 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux et après désignés, le MERCREDI, 14 février 1894, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local connu comme le Frye Triumph Press Brick Manufactory, situé sur les lieux sur les portions de terre dans les îlets bornés respectivement par 1° sur la portion de terre bornée par l'avenue Peters, les rues Léontine, Front et Levée; 2° avenue Peters, Front, Léontine et le fleuve Mississippi.

1 Patent Potts Brick Machine
1 Triumph Patent Press Brick Machine et accessoires.
25,000 Palettes ou planches à briques.
24 Moules à briques.
Et autres propriétés mobilières restant non-vendues.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et receveur et liquidataire dans la susdite affaire.
3 fév—3 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Ilet de Terre de Valeur, dans le Sixième District;

Borné par les Rues State, Hurst, Benjamin et Eleanor.

Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary McEnery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme Bloomingdale, numéroté vingt-deux (22), borné par les rues Hurst, (anciennement William,) State, Benjamin et Eleonor, (ou la ligne de Hurtsville,) mesurant deux cent cinq pieds (205) onze et quart (11 1/4) pouces de face à la rue Hurst, (anciennement William,) trois cents pieds (300) quatre pouces (4) de face à la rue State, deux cents pieds [200] onze et demi [11 1/2] pouces de face à la rue Benjamin et trois cents pieds [300] de face à la rue Eleanor ou la ligne de Hurtsville.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Saisi dans l'affaire ci dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 fév—3 9 16 23—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'Actions, de Bons, de Comptes en Réclamation, etc., à la Bourse d'Encan St-Charles,

—ET D'UN—

Assortiment de Meubles de Maison, etc., contenus dans le local bien meublé No 576 rue Prytanée.

Dans l'affaire de la succession de W. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,276 — En vertu d'un ordre de vente daté du 1er février 1894, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, aux dates et heures ci-dessous spécifiées, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° MERCREDI, 14 février 1894, à midi—A la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Une action du fonds-capital du Board of Trade, certaines autres actions, réclamations, billets et intérêts du défunt, ainsi qu'il est plus détaillé dans l'inventaire déposé dans la susdite affaire et comme il est dit dans l'original entre mes mains.

2° JEUDI 15 février 1894, à 10:30 A. M.—Au local No 576 rue Prytanée, entre les rues Marengo et Milan—

Tout le contenu du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de valeur, comprenant des meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, bibliothèque, miroirs, tableaux, porte-chapeaux, vaisselle, verrerie, rideaux, tapis et autres articles que l'on trouve ordinairement dans une maison bien meublée, le tout conformément à un inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3fév—3 7 10 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil d'un fort lot assorti de Vins—Whiskies—Liqueurs, etc. Cigares, etc.,

Etant tout le contenu et le stock du

Magasin No 52 rue Gravier.

—Et Comprenant—

Whiskies, Vins, Vins Rouges, Porto, Catawba, Genièvre, Brandies, Punch au Rhum, Blackberry Brandy, Peach & Honey, Anisette, Tonics, Curaçao, Marasquino, Sirops, Essences, Cordiaux, Bitters de diverses marques et qualités et en grandes quantités,

—Etant le contenu d'un—

Etablissement en Gros.

—Aussi—

Un Grand Assortiment de Cigares.

—Aussi—

Un lot de meubles de bureau et installations, etc., comptoirs, etc.

COFFRE-FORT.

Et aussi propriété mobilière contenue dans le dit local.

—Dans l'Affaire de—

Ferd. Marks vs Théodore Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,190—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 52 rue Gravier.

Tout le stock de marchandises, d'articles et effets mobiliers, etc., contenu dans le dit local et comprenant la propriété énumérée ci-dessus et autres, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 janv—31—fév 3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lee Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,848.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, et tous les droits, les voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre le Lee Circle (anciennement Tivoli) la rue St Charles et l'avenue Howard (anciennement rue Delord) et les rues Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds, dix pouces et quatre lignes de face au Lee Circle, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond et cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue Howard (anciennement rue Delord) le tout ainsi que cela est démontré sur une esquisse annexée de l'acte d'achat de la défenderesse mentionnée ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquise par achat de Mme Lydia Knight, veuve de David G. Mire, Sr, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire public, le 8 de mai 1884 le titre enregistré au bureau des aliénations en cette ville, dans le Livre 118, folio 556.

Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
17 jan—17 24 31—fév 7 14 21

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA :
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

ASSURANCES.

Onzième Etat Annuel
—DE LA—

Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1893:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$562,133 58	
Sur risques de rivières	11,998 66	
Sur risques de mer	5,962 52	$580,094 71
A ajouter:		
Primes non acquises de 1892		154,936 89
Total des primes		$735,031 60
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		6,631 36
Total des recettes		$741,662 96
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$283 094 43	
Sur risques de rivières	1 943 47	
Sur risques maritimes	3,215 28	
	$288,253 18	
Moins montant réservé l'année passée (1892) pour pertes non-ajustées	43,910 48	
Total pertes payées pour 1893	$244,342 70	
Primes remboursées cancellations et commissions	185,272 57	
Réassurances	47,801 99	
Taxes et licences	12,155 39	
Dépenses générales, bureau local et agences, salaires loyer, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires, annonces, etc.	57,290 89	
Total des débours		$546,863 54
Balance		$194,799 42
Fonds de réserve de 1892		14,264 90
		$209,064 32
Réservé pour risques non terminés de 1893	$138,016 96	
Réservé pour pertes non ajustées de 1893	44,833 30	
Réserve et fonds de surplus	26,214 06	
		$209,064 32

ACTIF

La compagnie possède l'actif suivant:

Comptant en main—		
En banque	$73,640 73	
Au bureau	12 67	$73,653 40
$85,000 bons consolidés de la ville de la Nlle-Orléans, émission Grossman		86,700 00
$115,400 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, incluant les numéros tirés		192,424 80
$50,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, nouveaux		48,000 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		10,220 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		525 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		125 00
Une action French Opera House Association		100 00
Primes en cours de perception		93 911 12
Meubles, accessoires, coffre-forts, Mappes, etc., bureau local et agences		3,689 00
		$509,348 32

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve et de surplus	26,214 06
Réservé pour risques non expirés de 1893	138,016 96
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1893	44,833 30
Dividendes non payés	284 00
	$509,348 32

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle Orléans, 17 janvier 1894.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER, FRED. G. ERNST, JOSEPH SCHWARTZ, THOS. J. WOODWARD, Comité de finances.

Nlle-Orléans, Lne. 1er janvier 1894
18 jan—1m

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)

Dix-neuvième rapport annuel.

Conformément à l'Article 10 de la Charte, cette Compagnie fait le rapport suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1893:

Primes de feu de la ville reçues	$40,060 54	
Ajoutée: primes non acquises pour 1892	19,382 89	
	$59,443 43	
Déduire Primes non acquises de 1893	17,861 55	$41,581 88
Pertes par le feu	$6 738 15	
Pertes par le feu non ajustées ou non payées	AUCUNES.	
Dépenses générales, incluant primes remboursées réassurances, commissions, intérêts, etc.	18,197 70	$24,935 85
Profits net		$16,646 03

PASSIF.

Argent en banque et comptant	$30,615 58
Billets recevables prêts sur collatéraux actions diverses, etc.	57,372 31
Primes en cours de collection	6,157 39
Meubles de bureau et installations	2,000 00
	$96,145 28

Le rapport ci-dessus est une vraie et correcte copie des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

OTTO THOMAN, Président.
B. W. SEAWELL, Jr., Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 30me jour de janvier 1894.
FRED. ZENGEL, Notaire.

Conseil de Direction.

Peter Blaise,	F. L. Matthews,
H Borey,	Thos. O'Connor,
Peter Doerr,	A. H. Sieward,
John Everett,	Jacob Schoen,
Pat. Egan,	J. H. Schiermann,
John Fitzpatrick,	Otto Thoman,
C. Taylor Gauche,	F. B. Thriffiley,
Toby Hart,	Chas. Wirth,
J. Larroque,	Geo. Zetzmann.

2 fév—2 4 11 18 25

AVIS AUX CREANCIERS

Jas. G. Lange & Bros. vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,735—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
4 fév—4 9 13

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,495, Division E—P. Léonce Dolhonde vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire P. Léonce Dolhonde, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, VENDREDI, 9me jour de février 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1894.
[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 janv—3f au 27 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que F. N. Butler, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 janv—3f au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 41,556 — Division D—Frank Hempel vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Frank Hempel, soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, JEUDI, le 15me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31 jan—3f au 15 fév

ASSURANCES.

Vingt-quatrième Etat Annuel
—DE—

L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$206,289 25
Sur risques de marine		2,025 69
Sur risques de rivière		2,111 62
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74,664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	27,452 77	
Réassurances	19,004 15	
Taxes et Licences	4 002 41	
Profit et Pertes	1,733 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,715 84	
Déboursés		$190,258 62
		$75,608 61
A déduire:		
Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$ 30,144 26
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$60,260 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100,182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$20,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22 353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1 614 90
Réservé pour primes non-acquises	46,854 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.
GEO. C. ANDRY, Notaire Public.
16 Janv—Mar Jeu Dim

Vingt-septième Etat Annuel
—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893:

Primes sur incendies	$252,605 68	
Primes maritimes	867 79	
Primes des rivières	384 47	
	$253,857 94	
A ajouter: Primes non acquises de 1892	47,378 85	
Total		$301,236 79
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$20,023 35	
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95	
		5,914 40
Fonds de surplus, 1892		6,481 69
Total		$313,632 88
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$113,159 28	
Sur risques maritimes	382 77	
Sur risques de rivières	134 33	
	$113,676 38	
Réassurances	49,033 51	
Primes remises et commissions	77,109 10	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78	247,648 27
Profits bruts		$65,984 11
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1893	$49,616 94	
Pertes d'incendies non payées	15,201 32	
Fonds de surplus	1,165 85	65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	$161 30
Primes en voie de collection	33,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,250 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendie	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
ERNEST CHASSANIOL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.
GEO. H. BRAUGHN, Notaire.
14 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$150,240 12	
Sur risques maritimes	1,909 99	
Sur risques de rivières	4,084 30	
	$156,234 41	
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00	$206,749 41
Primes non-acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 76
		$144,255 65
Pertes payées—		
Sur risques de feu	49,687 46	
Moins réservé l'année passée pour pertes non ajustées	10,337 00	
	$39,350 46	
Sur risques maritimes	131 44	
Sur risques de rivières	1,077 11	
	40,559 01	
Primes retournées	18,729 13	
Ré-assurances	4,843 89	
Dépenses brutes	7,230 38	
Salaires	12,510 00	
Taxes	5,121 66	
Frais de cour et d'avocat	203 95	
Commissions	12,986 68	
	61,025 69	$101,584 70
		$42 670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		$10,246 00
		$32,424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$16,637 48
Bénéfice		49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000		19,500 00
Profits nets		$29,562 43

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$5,158 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,954 67
Propriétés foncières	163,660 55
Argent comptant	43,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,120 00
Meubles de Bureau, etc	2,490 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.
JAMES FAHEY, Notaire.
11 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de Choix

Dans le haut du Quatrième District.

DOUBLE CORPS DE LOGIS.

Sites de Choix pour Bâtir.

Rue Tolédano, au coin de la rue Chippewa, Fulton près de Harmonie.

A proximité de l'endroit des expéditions. Accessible à plusieurs lignes de chars urbains.

Succession de Mme Louisa Bernard, femme décédée de François Bruseau.

No 37,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, 7 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1894, et signé le 23 janvier 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Deux certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges, avantages et tout ce qui y appartient dans le Faubourg Livaudais dans le Quatrième District de cette ville, en cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Fulton, (actuellement St Thomas) Chippewa, Nouvelle et Harmonie, et désignés par les Nos 3 et 5, le lot No 3, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Fulton (actuellement St Thomas) sur 110 pieds de profondeur et 29 pieds dans le fond, d'après un plan annexé à un acte pardevant L. E. Kenny ex-notaire dans la paroisse Jefferson, le 29 décembre 1851, et le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Fulton (actuellement St-Thomas) sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 10 juin 1841, et déposé comme plan No 22 du bureau de Wm Christy, notaire public, actuellement décédé.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques, connu par les numéros municipaux 688 et 690 rue Fulton (actuellement St-Thomas) et ayant de chaque côté 5 chambres et une assez grande et jolie cour.

2° **Un lot de terre** avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient situé dans le sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) et désigné par la lettre A sur une esquisse et un arpentage faits par Geo. De Armas, sous-voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 33 pieds de face à la rue Tolédano sur 96 pieds de profondeur et face à la rue Chippewa, et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

Les améliorations comprennent un cottage double et attenant, ayant de chaque côté 4 chambres et une cuisine.

3° **Un lot de terre** avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient situé dans le sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) et désigné par la lettre B sur une esquisse et un arpentage tracés par Geo. De Armas, sous voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Tolédano sur 96 pieds de profondeur et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

4° **Un certain lot de terre,** avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) et désigné par la lettre "C" sur une esquisse et un arpentage tracés par G. De Armas, sous-voyer de la ville, datés le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Tolédano sur 96 pieds de profondeur, et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication, les taxes de 1894 seront garanties par les acquéreurs.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. D. Taylor, notaire public.
31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE-HOME

Dans la Partie Inférieure du Sixième District.

Près du Boulevard Fashionable,

AVENUE ST-CHARLES.

—Formant l'angle de—

L'Avenue de la Louisiane et de la Rue Carondelet.

60x128.

Succession de Allen Talbot et de Sophia B. Talbot, son épouse, sur une demande de partage.

No 20,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

MERCREDI, 7 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 novembre 1893, et signé le 5 décembre 1893, il sera vendu à l'encan—

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, anciennement la paroisse Jefferson, dans le carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane (anciennement Grand Cours Wilts) et les rues Carondelet (ci-devant Apollon), Baronne (ci-devant Bacchus) et Tolédano. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 d'après un plan de Benjamin Buisson du 8 août 1834, et déposé en l'étude de François Dugué, alors juge de paroisse en la paroisse Jefferson, et ex officio notaire; les dits terrains mesurent, chacun, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur. Le terrain No 8 formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Carondelet (anciennement Apollon). Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois ayant deux étages à l'arrière avec corridor, boudoir, salon, salle à manger, cuisine, avec deux citernes. Loué jusqu'au 30 septembre 1894, et vendus sujet au bail.

Conditions—Comptant. Dix pour cent exigés au moment de l'adjudication. Le prix portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1894.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
31 janv—fév 7 14 21 28—mars 7

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LORENZO POST,

Nos 402 et 404 rue Magasins,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 40 111.

PAR E. CURTIS & CIE.—E. Curtis, Encanteur.—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, en date du 17 janvier 1894 et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MERCREDI, 21 FEVRIER 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 ET 74 RUE ST-CHARLES, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances, portant les numéros municipaux 402 et 404 rue Magazine, et tous les droits et privilèges y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans la partie anciennement nommée faubourg Lacourse, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Melpomène (anciennement Edward), Constance et Terpsichore (anciennement Bassin), et désigné par le numéro 5 et mesurant 31 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout d'après un plan annexé à un acte en partage entre Mme Houston et ses sœurs, Emma G. et Margaret Shields, passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 30 novembre 1840. D'après un inventaire enregistré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, balance à un et deux ans, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.
20 jan—20 21 28—fév 7 14 20 21

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 10me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Louise Hebel, femme de Jacob Ittman vs son mari.—No 41,300—Division E.

Cette affaire soumise ce jour, sur les témoignages enregistrés et la loi et les témoignages considérés et étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, que la plaignante, Louise Hebel femme de Jacob Ittman, ait jugement en sa faveur et contre son dit mari, dissolvant la communauté d'acquets et gains entre eux, et décrétant une séparation de biens en sa faveur, qu'elle est de plus autorisée à conduire des affaires en son nom comme un marchand public. Les frais devant être payés par le défendant.

Jugement rendu le 10 janvier 1894.
Jugement signé le 16 janvier 1894.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17me jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19 janv—19 28 38

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE EN BRIQUES A TROIS ETAGES.

No 122 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.

Succession du Dr G. S. Roussel et épouse.

A des conditions faciles, A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 mars 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, un ordre dans l'affaire de la succession du Dr G. S. Roussel Dossier No 41,097, et l'autre pour le compte de la succession de sa femme Mme G. S. Roussel, Dossier No 40,091, tous deux décédés, et les deux ordres en date du 31 janvier 1894, à l'encan, il sera vendu:

L'élégante résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises connue comme le No 122 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, borné dans le fond par la rue Chartres, deuxième district de cette ville, ayant 12 chambres, gaz dans toute la maison, cour pavée, hydrant, etc., et sujette à un loyer de $900 ou plus.

Le lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan déposé à la Bourse et la propriété peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties; 10 pour cent comptant sur le lieu, et l'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de l'année courante—1894.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 fév—4 11 18 25—4 mars—à date

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Diamants, Montres en or, Argenteries.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,875.

Succession de Esther M Martin.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, encanteur—Bureau 59 rue Carondelet—Il sera vendu, LUNDI, 19 février 1894, à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 31 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus—

Montres et chaînes en or, boucles d'oreilles en diamants, bagues en diamants, épinglettes en diamants, bagues en or, bracelets, épinglettes, épinglettes en topazes, broches et boucles d'oreilles, broches en perles fines et boucles d'oreilles, un médaillon en argent et un collier, dé en or, breloques, etc.

Aussi, un grand lot d'argenterie telle que couteaux, fourchettes, cuillères, pinces à sucre, salières, coupes, bols, plats, passoires, jeux à découper et un lot d'articles divers.
4 fév—4 7 14 à date

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La résidence simple à deux étages, No 421 rue Terpsichore, entre Liberty et Howard.

Le cottage double de choix, No 411, 411 1/2 rue Liberty.

Joli cottage simple, avec un bâtiment à deux étages dans le fond, No 413 rue Liberty, entre Euterpe et Terpsichore.

Occupé depuis vingt ans comme boulangerie, une des meilleures positions de la ville pour ce genre d'industrie, et ayant un des plus beaux fours qui se trouvent ici. Ces propriétés sont situées à quelques rues des marchés, des églises, des écoles et de plusieurs lignes de chemin de fer.

Vente à long terme et à des conditions faciles.

Succession de Mme Mary Dudenheffer, Veuve de Martin Werling.

No 40,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur. Bureau No 148 rue Gravier. MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrites, savoir:—

La jolie résidence simple à deux étages, connue comme le No 421 rue Terpsichore, contenant deux grandes chambres au-dessus et au rez de chaussée, chambre dans la cour qui peut servir de cuisine, grand hangar et citerne. Le lot est désigné comme partie d'un lot de terre, désigné comme le No 10 de l'ilet No 16 borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Liberty et Howard, sur un plan de G. P. Dunbar, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Ladite portion de terre mesure 84 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de trente-deux [32] pieds.

2° **Le cottage double de choix,** Nos 411 et 411 1/2 de la rue Liberty, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, grand hangar dans la cour, grappe couverte dans la façade et cour. Ce lot de terre désigné comme lot No dix-sept, dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberty, Euterpe et Terpsichore, sur un plan de G. T. Dunbar, daté le 1er avril 1848, et déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure trente deux (32) pieds de face à la rue Liberty, sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ce joli cottage simple No 413 rue Liberty, occupé, au une boulangerie, le devant, une bâtisse à deux étages dans le fond ayant deux chambres en haut et en bas, vitrine de fenêtre et hangar sur le devant, deux caves, un hangar dans la cour, grande allée pour chevaux et wagons. Le lot est désigné comme lot numéro dix-sept, dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberté, Euterpe et Terpsichore, sur un plan de G T. Dunbar, daté comme ci-dessus, et déposé comme ci-dessus. Le dit terrain mesure trente-deux (32) pieds de façade rue Liberty, sur cent-vingt cinq (125) pieds, entre lignes parallèles. Le grand four bien construit est en parfait état, et cuit bien.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'aux paiements finaux; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes d'Etat et de ville de 1894, devront être assumées par les acquéreurs; dix pour cent seront exigés au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 janv—21 28 fév—4 11 18 21

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 38,367.

Succession de Amelia Bayne, femme du Dr Stanhope Jones.

MAGNIFIQUE RESIDENCE,

No 185 Avenue Howard,

(ANCIENNEMENT DELORD.)

Faisant face au Lee Circle.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté le 20 janvier 1894, et à moi adressé je procéderai à la vente le MERCREDI, 28 Février, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Howard (anciennement Delord), le Cercle Tivoli et les rues St-Charles, St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres C et D sur un plan d'Arthur DeArmas, daté le 2 février 1871 et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, Jr., ancien notaire public en cette ville, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Le lot C mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard (anciennement Delord), 124 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B sur le dit plan, 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté, et 27 pieds sur la ligne du fond.

Le lot D mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard (anciennement Delord) 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la dite ligne le divisant du lot C, 117 pieds 4 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne, 3 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot K, et 28 pieds 5 pouces et 6 lignes sur une ligne oblique courant vers le Cercle Tivoli (maintenant Lee Circle) les dits lots C et D sont formés de la portion du lot No 1 d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un, deux et trois ans, pour des billets portant 7 pour cent d'intérêt, le dit intérêt payable annuellement, garanti par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire public, et 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication aux frais de l'acquéreur.
24janv—24 31—fév 4 7 14 21 25 à date

PAR ALBERT PAUL.

A l'Encan, Sans Limite,

Terrains près de la Station de Chars Dumaine, et à proximité de l'Esplanade.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—A la Bourse, sous la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Mercredi, 21 Février 1894.

—8 TERRAINS—

Situés rue Dorgenois, entre Lapeyrouse et Onsaga. Chaque terrain sera crié séparément. La criée se fera en français et en anglais. Voir le plan des terrains à la Bourse.

—CONDITIONS—

Moitié ou plus comptant, balance à un an, 8 0/0 d'intérêt. Taxes de 1894 aux frais des acquéreurs, ainsi que les actes de vente, pardevant T. Buisson. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL, Encanteur.
7 janv—7 21 28—fév 11 18 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

La belle maison de résidence en briques à trois étages, avec attique, 200 RUE DU CANAL,

Entre Place Université et S. Remparts,

—ET UNE—

Maison de résidence dans le Quatrième District.

Mme Vve Ida A. Richardson, née Slocomb, vs Alphonse Perry Richardson.

No 38,454—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1893, et signé le 20 juin 1893, par l'Honorable H. N. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division D, et en vertu d'un ordre en date du 29 janvier 1894, dudit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, savoir—

1° **La belle maison de résidence** en briques à trois étages avec attic. No 200 rue du Canal, à distance du trottoir, ayant portique, corridors, salons et douze autres chambres, chambre à bain, cabinets, jardin, cuve, etc. Le terrain est dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts, et mesure selon un plan de P. N. Judice, architecte en date du 13 avril 1867, 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant une moitié du terrain No 69 du carré d'ilet No 6, d'après un plan de Jos Pilié, voyer de ville, en date du 12 mai 1819, déposé dans les archives de Michel de Armas, ancien notaire en la ville de la Nouvelle Orléans, par acte en date du 22 mai 1819, lequel terrain No 69 forme le coin des rues Canal et Remparts, et mesurant 54 pieds de façade rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard convenable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

2° **Un certain morceau de terre,** situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien Faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans l'ilet No 92, borné par les rues Prytanée, Colisée, Première, et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins rue Prytanée sur une profondeur de 214 pieds plus ou moins de face à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet No 92 sur un plan du dit faubourg, dressé par Benjamin Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832 déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: Pour la part du plaignant, vingt vingt unième (20/21) comptant; et pour la part du défendant Alphonse Perry Richardson de un vingt unième (1/21): billets de l'acquéreur, payable le 1er novembre 1896, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication, jusqu'au paiement final. Cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets.

Les améliorations doivent être assurées pour couvrir le montant des dits billets et la police d'assurance transférée au porteur des dits billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Sam'l Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
3fév—3 10 17 24 mars 3 7

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Horan.

No 40,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Cottage No 284 avenue St-Charles

Entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

A l'Encan.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet—MERCREDI 21 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Delord, Camp et Calliope, mesurant, en mesure française, 33 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Charles, 146 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du Faubourg Saulet, 145 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur sur l'autre côté et 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond. Etant la même propriété achetée par feue la dite Bridget Horan, décédée, ainsi que cela est dit dans un acte passé pardevant J. Bendernagel, ex notaire, le 3 mai de mai 1871.

Les améliorations comprennent un cottage en briques recouvert en ardoises, retiré du trottoir, ayant 3 chambres et cuisine dans la cour, une bâtisse en bois ayant 3 chambres et 2 cabinets, 2 citernes, lieux d'aisance, etc., aussi une petite bâtisse avec hangar, faisant face à l'avenue St-Charles et convenable pour une petite boutique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par hypothèque et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 honoraires d'avocats. Les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J.-F. C. Wenck, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 24 31—fév 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Cottage Elevé

Dans le Sixième District.

Elégant Cottage Double dans le Quatrième District.

Trois Lots de Terre avec Améliorations

Dans la Paroisse St-Tammany.

Dans l'affaire de W. T. Leibrock vs ses Créanciers.

No 40,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet; MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Frederick D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, daté et signé le 2 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir.

No 943 rue Carondelet.

1° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 70, borné par les rues Carondelet, Jena, Baronne et l'avenue Napoléon, d'après un plan du faubourg Bouligny, dressé par C. F. Zimpel, le 18 mars 1834 la dite portion de terre mesurant 90 pieds de face à la rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur du côté de la rue Jena, et du côté opposé, une première profondeur de la rue Carondelet de 110 pieds, de là allant en angles droits vers la rue Jena, 30 pieds; de là ayant une autre profondeur vers la rue Baronne de 40 pieds jusqu'à sa ligne de fond, sur laquelle elle a une largeur de 60 pieds, la dite portion de terre est composée des plusieurs lots 6 et 7 et une partie des lots 8 et 11 dans le même ilet

Les améliorations comprennent un **cottage en bois couvert en ardoises,** portant le No municipal **943 rue Carondelet,** retiré du trottoir, contenant au rez-de-chaussée et au premier étage environ 12 chambres, dépenses, vestibules, etc., cuisine, chambre à laver, écurie, trois citernes, etc.

Nos 470 et 470 1/2 rue Annonciation.

2° **Un lot de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 217, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Foraparu et Chippewa, et mesurant [le dit lot] 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation, sur 123 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un **Cottage double de choix à deux étages dans le fond,** portant les numéros municipaux 470 et 470 1/2 rue Annonciation, retiré de la banquette, contenant de chaque côté 8 chambres et chambre à bain, galeries devant et sur le côté, cour pavée, hangar, deux citernes, gaz, etc., loué $20 le côté.

Lots de Terre à Abita Springs.

3° **Trois lots de terre et améliorations,** situés dans la paroisse St-Tammany, en cet Etat, dans la partie arpentée et nommée comme "Bossier City"; les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4 et 5 de l'ilet No 10, d'après un plan lithographié de la dite ville annexé à un acte passé, le 6 juillet 1887, pardevant A. Hero, Jr., notaire. Le dit ilet est borné par les rues St-Joseph, Warren, Quatrième et Cinquième, et les dits lots mesurent chacun 60 pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le lot 5 formant l'encoignure des rues St-Joseph et Cinquième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de garanties, etc.; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894, et 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 janv—25 27 31—fév 7 14 21 25 à date

VENTE DE SYNDIC.

SAMUEL MEYERS

—VS—

SES CREANCIERS.

No 39,405—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 53 rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Sud Peters, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le troisième jour de février 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

106 comptes ouverts; deux billets à ordre; un lot de toiles à sacs et traverses; trois desks; deux presses; une balance avec plateforme; un coffre-fort; deux camions; quatre chaises; un lot de meubles de bureau; un lot de modèles.

Conditions—COMPTANT.

GEO. E. MARKS, Syndic.
23 jan—8(en 10)

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District, No 90 rue Congrès, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Solidelle Dubuclet, Veuve de L. F. Parent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,201.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles,** au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er Février 1894 pour le compte de ladite succession, ce qui suit:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Remparts et Bourgogne, mesurant 45 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 90 de la rue Congrès.

Conditions. Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à pleinement payés, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de "non aliénando"; 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.; l'acquéreur assumant en sus de son enchère, toutes les taxes sur la propriété, dues et exigibles en 1894; et un dépôt entre les mains des encanteurs de 10 0/0 sur le prix de l'adjudication, sera requis pour assurer la vente. L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 fév—3 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George B. Ittmann.

No 40,458—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—JEUDI, ce 15 février 1894, à 10 heures 30 A. M., il sera vendu au No 400 de la rue des Ursulines, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1894, pour le compte de la dite succession—

Un ameublement de chambre à coucher.
Un montre, une chaîne avec breloque en or.
Un lot d'articles d'usage personnel, etc.
Conditions—Comptant. 3 fév—3 7 11 14

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois, d'un bon revenu,

Et grand terrain Nos 388 et 390 rue Fulton, entre St-André et Joséphine.

Succession de Thomas Heer (ou Hare) et Mary Mulligan, son épouse, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,918.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 janvier 1894, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de ladite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le confortable cottage double en bois, Nos 388 et 390 rue Fulton, retiré du trottoir et ayant 4 chambres, hangar, allée, cuve de chaque côté, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fulton, Chippewa, Joséphine et St André. Le lot de terre mesure au pied anglais, 57 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan annexé à un inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par Alphonse Barnett, ancien notaire en cette ville, le 14 juin 1864. Voisinage paisible, près des cars. Maintenant rapportant $240 par an.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues, et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant seront requis du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 janv—27—fév 3 10 17 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 39 929

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 19 janvier 1894, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Première et Deuxième, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après une esquisse d'arpentage en date du 17 janvier 1894, par D. V. Dyer, assistant ingénieur de ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 177 rue Laure.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans, par billets spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, jusqu'à paiement final, 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. La police d'assurance devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou aux détenteurs des billets. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas B. Ward, notaire public aux frais de l'acquéreur.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine.

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 7 février 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres au premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture; cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois 283 et 283 1/2 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets hypothécaires pour assurer, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 7

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Manufacture de Meubles. Deux Wagons.

Dans l'affaire de Frederick Meier vs ses créanciers.

No 40,626—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—VENDREDI, 9 février 1894 à 11 heures A. M., au local, coin des rues Prytanée et Octavia, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté le 26 janvier 1894 la propriété ci après décrite, appartenant au dit insolvable, à savoir—

Une bâtisse en bois et hangar, une machine et chaudière, arbre de couche, bandes et poulies, scies de Sander et autres instruments en usage dans une manufacture de meubles. Aussi un lot de matériaux, deux wagons de meubles.

Le tout conformément à une liste déposée en mon bureau.

Le tout selon l'inventaire enregistré.

La présent étant le second et dernier encan, la propriété et les articles ci-dessus mentionnés seront adjugés, au comptant, au dernier et plus fort enchérisseur, pour le montant quelconque qu'ils rapporteront. Un dépôt au comptant de 10 pour cent devra être payé sur les lieux pour assurer la vente.

Conditions—Comptant.
30 janv—30—fév 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Merchants' Mutual Insurance Co., Jos. A. Dare, subrogé,

VERSUS

A. F. Biard et C. C. Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 0,801.—En vertu d'un writ de fieri facias contre C. C. Antoine, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No 462. Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 139, folio 590.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Grande Vente de Crédit pour le Commerce.

1200 caisses de Bottes et de Souliers,

MERCREDI, 7 FEVRIER 1894, A 11 HEURES 30 A. M.

A la Salle d'Encan, 72 rue du Canal, près Magazine.

HENRY STERN & CO, ENCANTEURS.
4 fév—4f

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

PROPRIETE DE VALEUR,

Propriété Améliorée et Terrain

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St-Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GIRAN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St-Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1851 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier avec plusieurs chambres à coucher, etc.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St-Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1851, 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de face à l'encoignure de la rue Delord et du Lee Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du bas près de la rue Delord, puis 28 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angles droits à la dite ligne du bas et parallèles avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Camp, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et obliquant à la rue Calliope, la dite ligne étant du côté supérieur du dit lot ou portion de terre, 206 pieds 11 pouces et 6 lignes, en outre à commencer, qui est 7 1/2 pieds 4 pouces et 5 lignes du côté de la jonction du Lee Circle et l'avenue St Charles.

3° **Deux certains terrains** ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer en date du 11 octobre 1851 et mesurant d'après ce plan comme suit: Le terrain No 25 mesure 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 26 mesure 26 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent de grandes hangars et écuries en un ou deux étages, et bien convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant ou un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que privilège et toutes les clauses ordinaires de sécurité. Les acquéreurs faisant un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley notaire, aux frais des acquéreurs.
3 jan—3 10 17 24 31

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Joseph Hoselle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 39 580.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau Nos 40 et 42 rue Royale—Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI 14 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, signé le 10 janvier 1894 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre P, d'après un plan de B. Buisson, déposé en le bureau de C. de Armas, ancien notaire, le 10 du mois, et dit lot mesurant 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de face au fleuve Mississippi, ou Nord Peters, entre Mazant et France, sur une profondeur de 145 pieds et 11 pouces sur le côté le plus rapproché de la rue Mazant, sur 150 pieds et 10 pouces de profondeur sur le côté la plus rapproché de la rue France: le dit lot de terre étant dans l'ilet No 32, borné par les dites rues et la rue de Chartres.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques, à deux étages, couverte en ardoises, avec quatre chambres, deux au rez de chaussée et deux au premier, une grande chambre à l'arrière, avec un grand four, installé pour une boulangerie. Dans la cour il y a une bâtisse en bois couverte de bardeaux, ayant deux chambres et contigu à celle-ci il y a une écurie en bois couverte de bardeaux.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sujette à un bail garanti sur la propriété à $10 par mois jusqu'au 1er juin 1894, avec privilège du locataire de renouveler pour une autre année au taux de $15 par mois, donnant sécurité pour l'année suivante.

Acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 40,C81.

Lagan et Al. vs The Comeaux-Aiken Packet Company.

PAR E. CURTIS & CIE.—E. Curtis, Encanteur — Bureau No 201 rue du Canal. — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 25 janvier 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MARDI, 13 FEVRIER 1894, A 11 HEURES A.M. SUR LA LEVEE, A LA TETE DE LA RUE BIENVILLE, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une bâtisse à deux étages pour bureaux, érigée sous l'Ordonnance No 6199. C. S., et

Un lot de meubles de bureau se trouvant dans la bâtisse.

D'après un inventaire enregistré.

Conditions.—Comptant avant livraison.
31 janv—31—fév 4 11 12 13

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. - Division B.—No 40,314.

Succession de John Champion Hood.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée)—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred D. King, juge, daté le 8 décembre 1893, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MERCREDI, 28 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, la propriété suivante:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville [dans la partie anciennement appelée Greenville, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat], dans l'ilet désigné comme le No Trente, sur le plan original de Greenville, qui est borné par la ligne d'Audubon, ou le Upper City Park, ou l'ancienne propriété Foucher, les rues Walnut, Ferdinand et Oliver, et est composé de plusieurs lots de terre, désignés par les lettres A et M, et mesurant quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur quatre-vingt-dix-sept de profondeur et face à la rue Oliver, et s'étendant à travers, en profondeur, à la ligne du dit Audubon park.

Conditions—Comptant, les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente, pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 janv—28—fév 4 11 18 21 25 28

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m